

• • • **VIE ASSOCIATIVE, SPORTS ET CULTURE**

Office de TOURISME

Exposition de peintures
Gabrielle
HOLLENSSET-GRUGIER
Du 15 avril au 30 avril 2011
Entrée libre
Salle de réception
de la mairie

Vitrines
commune de Fixin
jusqu'au 04 avril
la ferme Fruirouge
du 05 avril au 26 avril

Exposition de photos
Association Respir
Bourgogne
Du 1^{er} au 6 avril
Salle de réception
de la mairie

LES GOURMETS DU LAC

vide-grenier

dimanche 10 avril

**Lac de Sathenay
route de Saulon**

Pour plus de renseignements, contacter
monsieur Olivier DEVAUX
Tél : 03 80 51 47 72



IASGC (Football de Gevrey-Chambertin)

« **Stage de découverte de la
pratique du football** »

pour les enfants âgés de 6 à 12 ans

Stade de la Petite Issue, tous les après-midis
du lundi 18 au vendredi 22 Avril 2011

Ouverture des portes à 13h45, séances de 14h30 à 16h30

Licenciés du Club 20€/ non Licenciés 30€
Renseignements/Inscriptions Sébastien VIAULT
06 22 07 08 29 ou 03 80 58 58 82
Internet : <http://asgcgevreychambertin.com>

L'HARMONIE MUNICIPALE

concert annuel

vendredi 15 avril à 20h30

**Gymnase du collège
La Champagne**

Entrée gratuite
parking surveillé

Escargots 21 - 5^{ÈME} Édition du Trail du tacot -

**le dimanche 1^{er} mai 2011
à Gevrey-Chambertin**

Départ : Place des Marronniers à 9h30 - parcours : 15,5 km
Renseignements/inscriptions : <http://www.escargots21.com>

Venez encourager les coureurs tout au long du parcours :
place des marronniers - place de la mairie-place Joliet - rue de Curley
Ambiance assurée !

- ♦ Le dimanche 1^{er} mai la circulation sera perturbée entre 9h00 et 12h00
- ♦ Tout stationnement sur la place des Marronniers sera interdit du vendredi 29 avril à 17h00 au dimanche 1^{er} mai à 22h00

ATTENTION

Vous avez envie de courir ! Vous aimeriez nous rejoindre mais vous n'osez pas car vous pensez ne pas avoir le niveau ! N'hésitez plus ! Venez faire un essai et vous faire votre propre opinion...

Des groupes de niveau sont effectués avant le départ afin que chacun puisse prendre du plaisir.

Rendez-vous tous les dimanches matin à 9h30, salle Naber

Pour tout complément d'information : escargots21@hotmail.fr

Gevrey - Chambertin



Avril 2011



Les brèves de Gevrey-Chambertin

• • • **AGENDA DES ELUS**

5-12-19-26 avril	18h30	bureau municipal
4 avril	20h00	conseil municipal
7 avril	18h30	conseil communautaire
7-14-21-28 avril	18h30	bureau communautaire
24 avril	11h45	commémoration du jour du souvenir de la déportation

• • • **INFORMATIONS MUNICIPALES**

Inscriptions scolaires 2011-2012

Rappel



Les inscriptions dans les écoles de Gevrey-Chambertin (groupes scolaires du Centre et Roupnel) concernent :

- ♦ les enfants qui entrent en 1^{ère} année de maternelle (nés en 2008)
- ♦ les enfants qui entrent en 1^{ère} année d'élémentaire (CP)⁽¹⁾
- ♦ les nouveaux habitants

1. retrait des dossiers d'inscription

2. dépôt des dossiers d'inscription

Où ?

au secrétariat de mairie

Où ?

au secrétariat de mairie⁽²⁾

Quand ?

dès le 11 avril 2011

Quand ?

du 18 avril jusqu'au 21 mai 2011

A SAVOIR :

**l'affectation de votre enfant dans l'un des
deux groupes scolaires
dépendra de votre domicile**

Pièces à joindre :

dans tous les cas : fiche d'inscription - livret de famille - pages de vaccinations - justificatif de domicile - enveloppe timbrée (0.58 €)
selon les cas : certificat de radiation - copie de jugement de divorce ...

⁽¹⁾ Les dossiers seront distribués aux élèves de grande section par l'intermédiaire des enseignants à partir du 11 avril 2011

⁽²⁾ Horaires mairie : lundi au vendredi : 9h30 / 12h00 - 13h30 / 18h00 - Samedi : 9h30 / 12h00

A savoir

Les inscriptions des enfants domiciliés à l'extérieur de Gevrey-Chambertin sont soumises

à dérogation

Imprimés disponibles à la communauté de communes et sur internet : ccgevreychambertin.com

Si vous souhaitez faire paraître vos informations dans le zapping, merci de faire parvenir votre article avant le 10 de chaque mois en mairie.

Tél : 03 80 34 30 35 - Fax : 03 80 34 17 00 - e mail : mairie.gevreychambertin@nerim.net

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Pourquoi faire attention ?

En avril mai, avant l'ultime étape de leur métamorphose où elles deviennent papillons, les chenilles processionnaires représentent un réel danger pour tous ceux qui sont allergiques, enfants, adultes et animaux domestiques - notamment les chiens.

Les chenilles portent sur elles des milliers de poils qu'elles peuvent lancer comme des fléchettes lorsqu'elles se sentent menacées. **Des « fléchettes » urticantes qui peuvent avoir des conséquences très sérieuses sur la santé.** Dans la plupart des cas, cela se traduit par des **lésions cutanées ou des démangeaisons.** Mais les effets des poils urticants sont parfois bien plus sévères : les lèvres peuvent gonfler, ainsi que la langue et le visage jusqu'à provoquer un œdème de Quincke entraînant l'asphyxie. Dans ce genre de pathologie, il faut évidemment très rapidement appeler le 15.

Les **animaux sont également des cibles** pour les chenilles processionnaires. Leurs poils urticants provoquent des œdèmes puis une nécrose des tissus. Des chiens ont ainsi subi de graves lésions voire perdu un morceau de leur langue.

COMMENT LES TUER ?

Il convient d'éliminer le plus rapidement possible les branches infectées. On repère les chenilles puisqu'elles nichent dans des cocons blancs en hiver (voir photo ci-contre).

Il faut se protéger le plus possible (gants, masque, bonnet, lunettes et vêtements couvrants) avant de couper une branche occupée car les poils urticants s'envolent et peuvent s'inhaler. Une fois à terre, les cocons seront placés dans un récipient sur lesquels on versera de l'eau de Javel pure (elle dissout les fibres du cocon).

Les chenilles sont alors accessibles et peuvent être soit tuées d'un coup de bêche, soit aspergées d'un pesticide homologué en espace vert ou bien incinérées.



Aide au permis

Le Conseil Municipal et le CCAS ont décidé d'apporter une aide financière (500 €) pour le permis de conduire. Il constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'accès à l'emploi.

Cette aide s'adresse en **priorité aux jeunes de moins de 25 ans résidant sur la commune depuis plus de 3 ans et sous conditions de ressources.**

En contrepartie, le bénéficiaire devra s'engager à réaliser des heures de bénévolat à une association de la Commune et à avoir un comportement citoyen.

Cette aide pourra être également accordée à des personnes de plus de 25 ans, en situation de recherche d'emploi ou inscrites dans un parcours de formation.

A partir du 2 mai, les dossiers seront remis aux personnes intéressées suite à un rendez-vous avec madame Marie-Josèphe VACHET, vice-présidente du CCAS.

Horaires de permanence :

- ◆ mardi de 16h30 à 18h00
- ◆ samedi de 10h00 à 12h00

Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter la mairie au 03 80 34 30 35.



Horaires bricolage

(arrêté préfectoral du 16 juin 1999)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- ◆ **les jours ouvrables**
de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- ◆ **les samedis**
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ◆ **les dimanches et jours fériés**
de 10h00 à 12h00

Jour du Souvenir de la Déportation

la commémoration se déroulera

Dimanche 24 avril 2011

à 11h45

place de la mairie

La loi de 14 avril 1954 a instauré la
Journée nationale du souvenir
des victimes et des héros de la déportation

Au début des années 1950, les anciens déportés et les familles des déportés qui n'avaient pas survécu à la déportation ont exprimé le souhait de voir inscrite au calendrier des commémorations **une célébration nationale destinée à préserver la mémoire de la déportation.**

Ce besoin de préserver la mémoire de la déportation a été reconnu par **la loi du 14 avril 1954**, votée à l'unanimité par le Parlement, qui a consacré **le dernier dimanche d'avril « Journée nationale du Souvenir des victimes et des héros de la déportation »**, au cours de laquelle la nation honore **la mémoire de tous les déportés sans distinction**, et rend hommage à leur sacrifice.

Cette cérémonie permet rappeler à tous l'horreur de la déportation et les leçons qu'il convient d'en tirer pour que de tels faits ne se reproduisent plus jamais.

••• VIE ASSOCIATIVE, SPORTS ET CULTURE

N'oubliez pas

Association cantonale des
PERSONNES ÂGÉES DU CANTON DE GEVREY



Thé dansant
dimanche 3 avril
15h00 à 20h00
Espace Chambertin

animé par l'orchestre Style
Entrée 8 euros avec une pâtisserie offerte

Pour plus de renseignements contacter
madame Ginette PIAT au 03 80 34 35 39

VTT Club

de GEVREY-CHAMBERTIN

14^{ème} trophée VTT
dimanche 3 avril
à partir de 9h00

Le départ et l'arrivée auront lieu sur le
sentier du Tacot (route de Curley)

Renseignements au 09 53 68 52 05
ou sur le site <http://www.vttgevreychambertin.fr>